CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E185392** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2026**

ÉDITÉ LE 03/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2020

Raison sociale : A2MS-GROUPE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/09/2025

Capital : 5 000

15 AVENUE DES BOSQUETS
77290 MITRY-MORY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2020B00219

Siret : 880 898 796 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2200553

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H14973Q1244000/001 560048/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H14973Q1244000/001 560048/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 06 38 67 75 59 **Fax :**

Portable : 06 30 51 66 22

Responsabilité légale :
ANDREJIC MICKAEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@a2ms-groupe.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 231 311 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	11/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur	9	20/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		15/11/2022
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E185392** **VALABLE JUSQU'AU** **19/11/2026**

ÉDITÉ LE **03/10/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2020
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/09/2025
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2020B00219

Siret : **880 898 796 00011**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 2200553

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H14973Q1244000/001 560048/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H14973Q1244000/001 560048/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : **A2MS-GROUPE**

15 AVENUE DES BOSQUETS
77290 MITRY-MORY

Téléphone : 06 38 67 75 59 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@a2ms-groupe.com

Responsabilité légale :
ANDREJIC MICKAEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	11/07/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/11/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	15/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	11/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/07/2023
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.